

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ

VOTRE PERMIS... voici comment vous départir de vos débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD) pour qu'ils soient réutilisés.



LOUEZ UN CONTENEUR À DOMICILE



Assurez-vous de choisir une entreprise qui acheminera les matériaux vers un centre de tri afin qu'ils puissent être recyclés.

Attention : la peinture et les produits chimiques ne sont pas acceptés et doivent être emmenés à l'un de nos deux écocentres.



APPORTEZ LES DÉBRIS À UN ÉCOCENTRE



ÉCOCENTRES RÉGIONAUX



1690, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie
418 389-0594



10, route Boulet
Frampton
418 397-5402

Vous pouvez apporter les matériaux suivants à nos deux écocentres régionaux :

- Débris de CRD : Matériaux secs, bois, gypse, bardeau d'asphalte, cadres, portes, fenêtres, palettes de bois
- Matières granulaires : Déblais d'excavation (terre, tourbe, gravier), béton, brique, pierre, etc.
- Résidus domestiques dangereux : Peinture, diluants à peinture, colle et adhésifs, solvants, huiles, piles alcalines, batteries d'automobile

Profitez-en pour vous départir de vos encombrants : électroménagers, climatiseurs, matelas, meubles, etc.

ATTENTION

Les matériaux de CRD ne vont pas :

- à la poubelle;
- au recyclage (bac bleu);
- dans les déchets encombrants (ou collecte d'objets monstres).

Déchets de CRD récupérés

Exemples de réutilisations

Asphalte	<ul style="list-style-type: none">• Agrégats• Pierres de drainage	<ul style="list-style-type: none">• Matériaux de retouche routière
Brique et ciment	<ul style="list-style-type: none">• Agrégats• Matériaux de remblai	<ul style="list-style-type: none">• Pierres de drainage
Béton armé	<ul style="list-style-type: none">• Acier d'armature	<ul style="list-style-type: none">• Poutres et charpentes
Bois	<ul style="list-style-type: none">• Briquettes• Granules combustibles• Litière	<ul style="list-style-type: none">• Paillis• Palettes• Panneaux de contreplaqué
Gypse	<ul style="list-style-type: none">• Fertilisant• Litière	<ul style="list-style-type: none">• Isolant acoustique• Isolant thermique
Métaux ferreux et non ferreux	<ul style="list-style-type: none">• Fabrication de nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none">• Fonte en fonderie



Service de la gestion des matières résiduelles
Juillet 2018